

Publié le 11 octobre 2018

Trophées des Epl : plus que 24 heures pour voter

Il vous reste encore quelques heures pour voter en faveur de votre candidat parmi les 13 sélectionnés au concours 2018 des Trophées des Entreprises publiques locales (Epl). Le vote du public, clos dès vendredi 12 octobre à minuit, viendra s'ajouter à la décision du jury de professionnels qui se réunira le 17 octobre. Proclamation du palmarès le 5 décembre, lors du Congrès des Epl à Rennes.



Les **Trophées des Epl** récompensent les projets les plus aboutis selon plusieurs critères de sélection :

- l'innovation,- la prise en compte du développement durable,- la pertinence économique de l'action ou de l'opération et sa performance globale,- la valeur ajoutée de l'Epl au succès de l'action,- la qualité de la présentation orale du dossier.

► [Lire la présentation du concours](#)

Cette année, 13 Entreprises publiques locales sont nommées dans 4 catégories :

- **Habitat / bâtiment durable** : [Grenoble habitat](#) ; [La Fabrique de Bordeaux Métropole](#) ; [Sonadev Territoires publics](#)

- **Attractivités des territoires** : [Sagem](#) ; [SEBL Grand-Est](#) ; [Semag](#) ; [Semecel - Cité de l'espace](#)

- **Services au public** : [Plaine Commune développement](#) ; [Pôle funéraire public de la Métropole de Lyon](#) ; [Spl du centre aquatique intercommunal de l'Amandinois](#)

- **Ville de demain** : [Issy média](#) ; [Normandie aménagement](#) ; [Sitec](#)

En plus des décisions du jury qui se réunit le 17 octobre, les prix seront attribués par un vote du

public ouvert jusqu'au 12 octobre à minuit sur le site dédié servirlepublic.fr. À vos votes !

► [Votez pour les Trophées des Entreprises publiques locales](#)

Rappel de l'agenda des Trophées des Epl 2018

- **12 octobre à minuit** : fin du vote du public- **17 octobre** : audition des Epl sélectionnées par un jury de professionnels à Paris- **5 décembre** : proclamation du palmarès et remise des Trophées lors du [Congrès des Epl](#) à Rennes